

GENTIUM LAW



GENTIUM LAW GROUP SARL PRESS RELEASE 17 OCTOBER 2016

ENTRETIEN AVEC MATTHEW PARISH
POUR LA TRIBUNE DE GENÈVE
11 OCTOBRE 2016

Matthew Parish a été le conseiller politique en chef de Vuk Jeremić, candidat au poste de secrétaire général des Nations Unies, qui est arrivé en deuxième place à l'issue du sixième scrutin du Conseil de sécurité. Cet avocat de renom, spécialiste des questions de droit international et de résolution des conflits internationaux, vit à Genève, et a fait partie des forces du maintien de la paix des Nations Unies dans les Balkans. Il nous donne dans cet entretien son avis sur l'avenir des Nations Unies et sur le rôle de l'institution dans la ville de Genève.

NOUS SAVONS AUJOURD'HUI QUI SERA LE PROCHAIN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES. SELON VOUS, COMMENT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ EST-IL ARRIVÉ À CETTE DÉCISION ?

Je n'ai pas assisté aux délibérations finales du Conseil de sécurité des Nations Unies. En revanche, je peux vous dire que le Conseil de sécurité a procédé à six tours de scrutin, à bulletin secret, dans le but d'éliminer les candidatures irréalistes et d'arriver à n'en retenir que deux ou trois. C'est lors du scrutin du 5 octobre 2016 que la Russie et les États-Unis ont proposé l'idée d'utiliser des bulletins de différentes couleurs. Les membres permanents du Conseil de sécurité, qui détiennent chacun un droit de veto, auraient des bulletins de couleur rouge : ainsi, si un candidat recevait un vote négatif sur un bulletin rouge, sa candidature serait éliminée.

Le problème était que, si cette procédure était suivie, chaque candidat allait recevoir un vote négatif sur un bulletin rouge, y compris la deuxième candidate bulgare de dernière minute, Kristalina Georgieva. Il ne serait resté aucun candidat et le scrutin n'aurait eu aucun sens.

C'est pourquoi les cinq États membres permanents se sont lancés dans des négociations de dernière minute, dans la nuit du 4 au 5 octobre, pour tenter de s'entendre sur un candidat ou une candidate avant de passer au vote. La proposition de recourir à des bulletins de vote rouges a eu pour effet de faire pression sur ces négociations.

Je ne sais pas ce qui s'est passé, mais si je devais émettre une hypothèse, je ne pense pas que le Conseil de sécurité aurait effectivement eu recours à des bulletins de différentes couleurs pour ce scrutin. Ce qui me fait dire cela, c'est que plusieurs journaux ont rapporté différents résultats à propos de ce scrutin, alors que pour chacun des cinq tours de scrutin précédents, les résultats ont été publiés sans être contestés, presque immédiatement. Cela parle de soi.

QUELS ÉTAIENT LES TERMES DES NÉGOCIATIONS SUR LESQUELS SE SONT ENTENDUS LES CINQ MEMBRES PERMANENTS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ ?

Là encore, je n'y étais pas. Mais je peux me risquer à faire des suppositions. Les Russes ont donné leur vote à Antonio Guterres ; il ne vient pas d'Europe de l'Est, mais je pense que les Russes ont compris que l'administration américaine actuelle opposerait son veto à tout candidat d'Europe de l'Est. En outre, M. Guterres est un diplomate exceptionnel et un homme d'état au parcours impressionnant. Il se distingue à de nombreux égards. Il a été le chef d'un gouvernement de gauche

au Portugal, il est également un partisan de l'Alliance atlantique, et c'est un Européen. Il entretient des relations chaleureuses avec Moscou, tout comme avec Washington. Et il est respecté en tant que haut fonctionnaire dont l'intégrité force l'admiration dans le monde entier. Donc, sa candidature a fait l'unanimité, notamment au regard de la manière dont il s'est acquitté de ses fonctions précédentes à très haut niveau au sein de l'ONU. Ce qui est la qualification principale pour être élu secrétaire général des Nations Unies.

En échange, je pense que les Russes se sont vu accorder le droit de désigner un secrétaire général adjoint de leur choix ; il reste à voir de qui il s'agira. Je ne suis pas certain que les Russes eux-mêmes aient déjà fait leur choix. Mais il y a une chose dont je suis certain : le nouveau secrétaire général adjoint, qui qu'il soit, jouera un rôle plus substantiel que jusqu'à présent. Et il se peut qu'il se concentre particulièrement sur Genève.

Nous entrons dans une nouvelle ère géopolitique, dont le caractère principal est la multipolarité. Ceci se reflètera dans la nouvelle composition de la direction supérieure des Nations Unies. Je pense que les Russes et les Chinois vont s'impliquer dans les Nations Unies beaucoup au delà de ce qu'ils ont voulu jusqu'à présent. Il s'agit là d'un autre aspect des négociations, à mon avis tout du moins.

Je vois également un changement dans l'occupation de certains postes élevés. Certains postes sont traditionnellement pourvus sur la base de la nationalité du candidat, l'accord étant que certains postes soient occupés par des ressortissants de certaines nations. Je pense que ce genre d'accords vont s'infléchir, à tout le moins dans une certaine mesure. Reste à voir dans quelle mesure exactement.

Je pense également que l'une des conditions implicites de la négociation est qu'une influence considérablement plus grande va passer à Genève. Selon certains, les Nations Unies auraient négligé Genève ces dix dernières années, et, même si les raisons en sont complexes, il est difficile de le nier. Je pense que nous verrons bientôt un changement dans la direction opposée. Genève va grandir, elle va prendre de l'importance. Il est de notoriété publique que M. Guterres admire Genève en tant que centre diplomatique, et considère que le rôle des Nations Unies dans la ville est d'importance fondamentale. Il a été Haut-commissaire pour les réfugiés de 2005 à 2015. Il a une grande affection pour Genève qui, de plus en plus, est vue par les grandes puissances comme un territoire neutre qui pourrait servir de centre de négociations et de résolution de certains des conflits mondiaux les plus épineux. New York ne peut pas toujours jouer ce rôle confortablement.

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LES PERSONNELS DES NATIONS UNIES BASÉS À GENÈVE ?

Je pense que beaucoup de choses vont changer. Tout d'abord, les personnels des Nations Unies qui travaillent à Genève ne vont plus se sentir négligés. Leur travail va devenir plus central pour le mandat des Nations Unies. Mais cette évolution va entraîner un nouveau sens des responsabilités. Les personnels de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) vont avoir un mandat beaucoup plus clair, ce qui va certainement s'accompagner d'une plus grande satisfaction professionnelle. Par conséquent, ils seront tenus de travailler dans le respect des grands principes du Traité de San Francisco, bien plus que ce qu'ils ont pu le faire dans le passé.

Je pense que les effets vont être très positifs. Les personnels de l'ONUG vont prendre toute la mesure de leur fonction. Ils seront plus motivés. Ils auront l'impression que le système les traitera de manière plus équitable que par le passé, même s'il attendra plus d'eux. Ils s'apercevront que leur description de poste sera mieux définie, et qu'ils devront s'y conformer. Ils n'auront plus à se bagarrer avec d'autres départements et d'autres personnels. Ils seront encouragés à travailler en collaboration, et non plus en concurrence. Les nouveaux systèmes d'évaluation des performances seront bien plus justes. Le principe de répartition géographique des postes sera à la fois plus transparent et plus raisonnable.

En somme, j'imagine que l'ONUG va devenir un secrétariat toujours plus efficace. Il compte déjà un certain nombre de personnels brillants. Le travail qu'ils font, à titre individuel, est souvent excellent. Ils ont besoin de motivation et d'une administration généreuse pour faire leur travail efficacement. J'ai rencontré de nombreux responsables de l'ONUG dont certains font partie des meilleurs hauts fonctionnaires du monde. Ceux qui s'acquittent de leurs missions avec efficacité devraient pouvoir bénéficier d'une marge de manœuvre qui leur permette de faire leur travail correctement, sans entraves bureaucratiques. Je pense que l'administration de l'ONUG va évoluer dans ce sens.

LE BUDGET ALLOUÉ À L'ONUG ET AUX AGENCES DES NATIONS UNIES ÉTABLIES À GENÈVE VA-T-IL ÊTRE AUGMENTÉ ?

C'est une question qui appartient aux États membres. Je peux seulement vous faire part de mon avis. Et, à mon avis, la réponse est « oui ». Je pense qu'il va y avoir une redistribution des ressources et qu'elle va profiter à Genève. Et ce, à mon sens, en raison du fait qu'il y ait tant de choses que le centre européen des Nations Unies devrait faire et ne fait pas, et je pense que le nouveau secrétaire général va vouloir que les choses changent.

Nous ne devons en aucun cas considérer cette redistribution favorable comme un cadeau. Des ressources plus importantes et une plus grande focalisation s'accompagnent généralement de responsabilités plus lourdes. Nous allons devoir faire de plus grandes choses. Nous allons devoir travailler plus dur, mais nous en retirerons une plus grande satisfaction professionnelle. Nous serons plus appréciés. Genève deviendra un pivot de la diplomatie internationale, comme elle l'a été et le sera à nouveau. Mais cela demande que nous fassions des efforts formidables. Nous devons travailler tous ensemble pour atteindre ces objectifs. Les talents sont là, ça ne fait aucun doute : il faudra simplement les guider.

Il va nous falloir aussi être réalistes. Il est clair que dans certains domaines, les Nations Unies à Genève sont dépassées, et que l'efficacité de l'organisation est discutable. Les personnels employés dans un petit nombre de domaines devront être redéployés, et leurs compétences appliquées à d'autres domaines. Il y aura des choix difficiles à faire, mais je pense qu'ils seront faisables sans difficulté excessive. Tout le monde comprendra que c'est nécessaire, et pourquoi c'est nécessaire. Et je suis convaincu que les personnels des Nations Unies se montreront à la hauteur de la tâche et qu'ils feront preuve de la souplesse attendue.

QU'EN EST-IL DU RÔLE DE GENÈVE EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME ?

Genève est toujours un centre de première importance en matière de droits humains à l'échelle internationale. C'est à Genève que se trouve le Conseil des droits de l'homme. Tout comme le Haut-commissaire aux droits de l'homme d'ailleurs. Aucune autre ville au monde n'est autant liée à la défense des droits humains que ne l'est Genève.

Cela restera comme ce l'était, à juste titre. Je sais que chacun des cinq États membres permanents et que chaque membre du Conseil de sécurité embrasse totalement cette vision. Et je sais que le nouveau secrétaire général l'embrasse exactement de la même manière. Je pense que le Haut-commissariat aux droits de l'homme, tout particulièrement, mérite de se voir octroyer un budget substantiellement plus important s'il doit répondre aux attentes de la communauté internationale quant aux objectifs qui sont les siens.

Dans ce monde multipolaire dans lequel doit opérer le secrétaire général nouvellement élu, la diffusion des normes internationales en matière de droits fondamentaux, sur une base indépendante et strictement impartiale, est l'une des missions les plus importantes des Nations Unies au titre de la fonction d'arbitre impartial. Les Nations Unies assument cette mission à titre principal en qualité de médiateur des crises politiques contemporaines qui fragilisent la sécurité internationale. Les droits de l'homme resteront l'une des priorités absolues de l'organisation. Le travail des personnels des Nations Unies chargés des questions liées aux droits fondamentaux, et tout ce qui y est associé, restera crucial.

DE NOMBREUX PROBLÈMES ONT ÉTÉ ÉVOQUÉS CONCERNANT LES DROITS DES PERSONNELS DES NATIONS UNIES QUI TRAVAILLENT À GENÈVE. QUELLE EST VOTRE POSITION À CET ÉGARD ?

Les personnels des Nations Unies s'engagent à vie. Ils s'engagent à quitter leur pays d'origine, à travailler dans la fonction publique internationale, et à se consacrer à ces fonctions publiques internationales. Il s'agit d'un engagement sérieux. Dans beaucoup de cas, ce sont les personnels les plus intelligents, les mieux formés et les plus dévoués professionnellement de tout système intergouvernemental. Ils méritent d'être traités avec respect.

À chaque fois que j'ai observé que des personnels n'étaient pas traités avec ce qui, pour moi, est la mesure attendue de respect, d'impartialité et de décence, j'ai pris position. Je pense que c'est la bonne attitude à avoir envers des gens qui ont pris un tel engagement pour la fonction publique. L'organisation pour laquelle ils travaillent devrait, elle aussi, prendre des engagements à leur égard. Dans le même temps, tout personnel associé à des faits de corruption ou d'irrégularités doit rendre des comptes. Et les mécanismes institutionnels destinés à encourager d'autres employés à faire part de leurs soupçons ou de leur inquiétude doivent être renforcés.

Un certain nombre de thèmes sont particulièrement importants pour moi, et notamment : les droits et la position des minorités, la répartition équitable des postes tout en respectant le principe fondamental de mérite, la nécessité de veiller à l'équilibre hommes-femmes, la protection des lanceurs d'alertes et de toute personne souhaitant exposer des malversations, ainsi que l'importance de la reddition de compte dans un jeu de procédures institutionnelles justes, neutres et impartiales, tout particulièrement en ce qui concerne les embauches et les promotions.

Telle est ma vision de l'administration des Nations Unies. Je suis absolument convaincu que c'est dans ce sens que va évoluer l'organisation sous la houlette du prochain secrétaire général.